



PIECES A JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION

Master 1 MEEF 1^{er} degré et 2nd degré, site Inspé Angers

Pour les candidats en formation continue: NE PAS REMPLIR CE DOSSIER.

Renseignements et inscription : formationcontinue@univ-angers.fr

Adresse retour du dossier :

Inspé – Site Angers

7 rue Dacier
BP 63522
49035 ANGERS Cedex 01

Pièces à fournir:

- Fiche d'inscription administrative complétée (le n° de BEA ou INE figure sur le relevé de notes du bac),
- Photocopie de la demande ou de l'imprimé de transfert du dossier universitaire, (à demander auprès de votre université actuelle)
- Photocopie du diplôme ou du relevé de notes de baccalauréat,
- Relevé de notes définitif de Licence (ou accord validation d'acquis),
- Photocopie de la carte d'identité (recto-verso),
- 2 Photos d'identité (nom, prénom, formation et parcours mentionnés au dos),
- Photocopie du certificat individuel de participation à la Journée défense et citoyenneté (JDC) ancienne dénomination (journée d'appel de préparation à la défense (JAPD),
- Attestation d'acquiescement de la CVEC (Contribution vie étudiante et de campus. (Obligatoire avant toute inscription administrative), y compris pour les boursiers.

Pour l'obtenir : connectez-vous sur cvec.etudiant.gouv.fr

- Si boursier : Photocopie de l'attestation de bourses 2021- 2022 (RECTO-VERSO),

En l'absence de ce document au moment de l'inscription, les droits d'inscription devront être réglés dans leur totalité. Un remboursement pourra être effectué, ultérieurement par le service de scolarité, sur présentation de la notification définitive de bourse et d'un RIB au nom de l'étudiant.

- Attestation Assurance Responsabilité Civile
- **1 chèque bancaire ou postal, libellé à l'ordre de l'Agent Comptable de l'Université d'Angers. (excepté pour les boursiers qui n'ont rien à régler),**

Montant des droits d'inscription :

Montant des frais d'inscription243 €

Montant des frais d'inscription pour les étudiants boursiers..... GRATUIT